



ASSOCIATION DES  
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# LE BREF

ISSN 0847-3560

40, chemin Masters  
Moncton (N.-B.) E1A 4S1

le 15 janvier 1994

Vol. 5, n° 7

## *MON CHER MAURICE...*

C'est à ton tour et c'est bien mérité! Nous adressons nos plus sincères félicitations à notre président fondateur, M<sup>e</sup> **Maurice F. Bourque**, qui depuis peu, est devenu un distingué Conseiller de la Reine.

## *ÉCOLE DE DROIT DE L'U. de M.*

La campagne de financement de l'École de droit de l'U. de M. sera officiellement lancée sous peu... Pensez-y et encouragez financièrement cette noble institution.

Vous aimeriez être professeur à temps partiel? Il n'est pas essentiel de détenir une maîtrise, votre expérience dans la pratique privée pourrait être considérée. Pour plus de renseignements, communiquez avec le bureau du doyen ou expédiez-lui votre curriculum vitae.

Inscrivez dès aujourd'hui, la date du Banquet annuel de l'École de droit, le vendredi **11 février 1994**, à l'hôtel Beauséjour, à **Moncton**. Le conférencier sera le nouveau **ministre fédéral de la Justice**, l'honorable **Allan M. Rock**, c.r..

## *UN AUTRE MAURICE...*

C'est avec joie que nous vous faisons part que M<sup>e</sup> **Maurice Bastarache** a accepté la présidence du comité de l'assemblée annuelle et des colloques. Une participation très appréciée.

## *DES RÉDACTEURS LÉGISLATIFS FRANCOPHONES SURTAXÉS!*

Par le passé, l'AJEFNB a intervenu auprès du ministre de la Justice afin de souligner des erreurs de terminologie dans les lois du Nouveau-Brunswick, le tout soutenu d'exemples.

De fait, un nombre incompatible de rédacteurs francophones et anglophones co-rédigent simultanément ces textes. Il n'est donc pas surprenant que les rédacteurs francophones ont de la difficulté à rencontrer les délais de travail et à assurer la normalisation de leurs textes.

Dans sa réplique à notre requête d'affecter plus de rédacteurs francophones à cette importante tâche, le ministre Blanchard reconnaît la lacune, mais ajoute : "les restrictions budgétaires actuelles ne permettent pas toujours au gouvernement de disposer des effectifs souhaités".

Il faudra donc continuer à épauler nos rédacteurs surtaxés, tout en dénonçant le manque d'effectifs.

## *CAMPAGNE DE RECRUTEMENT*

L'union fait la force! Alors, donnez un coup de pouce à l'AJEFNB en participant à notre campagne de recrutement. Que chacun de nous recrute un nouveau membre. C'est facile: parlez de l'AJEFNB à la pause-café ou dans la salle d'attente, faites circuler le **BREF** et dites: "Es-tu membre?".

## *ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE*

Faites d'une pierre deux coups et planifiez votre horaire dès maintenant afin de pouvoir participer à l'assemblée générale annuelle de l'AJEFNB qui aura lieu le **samedi 9 juillet 1994 à St-Andrews**, soit en même temps que l'assemblée générale annuelle du **Barreau du Nouveau-Brunswick**.

Deux bonnes raisons pour se réserver cette fin de semaine. Pour une troisième raison: le golf, la mer, la bouffe, le repos... au choix.

## *CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Le conseil d'administration projette de tenir sa prochaine réunion à **Fredericton, le 26 février 1994**, où nous espérons pouvoir rencontrer l'Honorable ministre de la Justice, Edmond P. Blanchard. S'il y a des sujets que vous aimeriez que nous abordions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Comme la politique adoptée par le conseil est de déplacer les réunions et d'effectuer une tournée générale dans la province, il est prévu qu'une réunion sera tenue au nord-ouest cet automne. Avis aux intéressés, vous êtes toujours bienvenus de vous joindre à nous!

## *UN MESSAGE DE LA LOUISIANE*

Notre ami cadien, Warren Perrin, qui était le conférencier invité lors de l'assemblée annuelle 1993 est à la recherche de photos ou affiches photocopiées portant sur l'aspect humain de la déportation. Vous pouvez communiquer avec Maître Perrin à l'adresse suivante :

*Perrin, Landry, de Launay & Durand*  
P.O. Box 53597  
LaFayette, Louisiana  
70505  
U.S.A.

## *QUOI DE NOUVEAU, PROFESSEUR DE VARENNES?*

Le professeur Fernand de Varennes publiera plusieurs articles en 1994, notamment dans la revue *Human Rights Quarterly* (février): "Language and Freedom of Expression in International Law", un numéro spécial de *America Indigena*: "Derechos Humanos y Lengua: La situacion Especial de los Pueblos Indigenas" et dans un texte à paraître en 1994, dans la revue *Série canadienne des droits humains*: "Les droits linguistiques dans une perspective internationale".

Et en plus d'écrire, il cause! Après avoir présenté une conférence à l'Université d'Ottawa, et une autre à Managua, Nicaragua, en novembre 1993, il en présentera une autre à Fribourg, en Suisse, en septembre 1994 lors du congrès de l'Académie internationale de droit linguistique.

Un professeur qui fait son chemin, un honneur qui rejaillit sur toute notre profession.

## *C'EST POUR QUAND, LOUISE?*

Voilà la question que notre secrétaire-générale se fait constamment poser maintenant que "sa rondeur" se fait plus préminente. La date prévue pour Bébé est le 14 février. Louise quittera ses fonctions pour son congé de maternité le 3 février... pour revenir au boulot dès le mois de septembre. Entre temps, M<sup>e</sup> **Paulette LeBlanc** et les membres du conseil d'administration veilleront à la saine gestion de votre Association.

La rédactrice invite les membres à lui faire part de tous commentaires à :

**Maître Louise B. Somers**  
Case postale 789  
Saint-Quentin (N.-B.)  
EOK 1J0

Télécopieur : (506) 235-3323



ASSOCIATION DES  
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# LE BREF

ISSN 0847-3560

40, chemin Masters  
Moncton (N.-B.) E1A 4S1

le 15 mars 1994  
Vol. 5, n° 8<sup>2</sup>  
6

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Après le froid de l'hiver, l'éternelle attente du printemps, pourquoi pas un air nouveau? Sortez vos agendas et notez: assemblée générale annuelle à **St-Andrews** le samedi **9 juillet 1994**. D'une pierre, deux coups: l'assemblée générale annuelle de notre association et celle du Barreau du Nouveau-Brunswick. Et pourquoi pas une partie de golf avec des collègues ou une croisière aux baleines avec la famille? On vous attend!

## PRIX AJEFNB: JURISTE DE L'ANNÉE 1994

Vous admirez les accomplissements d'un ou d'une collègue de travail? Vous connaissez quelqu'un qui fait avancer notre cause? Quelqu'un qui contribue à l'avancement de la pratique du droit en français? Vous enviez quelqu'un au point de rêver que son curriculum vitae et le vôtre se ressemblent? Voilà une personne toute désignée pour être éligible au prestigieux prix de l'AJEFNB.

Pour les formulaires, communiquez avec le secrétariat-général d'ici la date limite, soit le **31 mai 1994**. Et à défaut d'être le ou la récipiendaire de ce prix, vous y aurez au moins contribué! Après M<sup>e</sup> Maurice Bourque, M<sup>e</sup> Michel Bastarache... ce sera qui?

## ANNOTATIONS AUX RÈGLES DE PROCÉDURE

C'est avec fierté que l'AJEFNB et M<sup>e</sup> Basile Chiasson, auteur, ont procédé au lancement officiel de la mise à jour des Annotations aux Règles de procédure du Nouveau-Brunswick, à Moncton, le 11 février 1994, lors du banquet annuel de l'École de droit. Un outil de travail précieux et essentiel. Et qui a également l'avantage d'être offert à prix moindre pour nos membres. Pour les commander, communiquez avec le secrétariat-général.

## DES ÉLECTIONS DANS L'AIR

La campagne électorale est débutée... Le comité de mise en candidature est formé. Si vous aimeriez faire partie de l'histoire des juristes d'expression française, si vous partagez les intérêts, buts et objectifs de l'association ou si tout simplement vous avez le goût de siéger au conseil d'administration, communiquez avec M<sup>e</sup> Gérard Snow, président du comité de mise en candidature. (858-3733)

## UN MEMBRE POUR L'AN 2015?

Il s'appelle Jérémie René Cormier. Il a vu le jour le 18 février 1994, pesait 7 livres 4 onces, est en pleine santé et il a déjà beaucoup de projets en tête pour ses heureux parents Louise Guerrette et Réal Cormier ainsi que sa grande soeur Émilie. **Félicitations Louise et Réal!**

## **DU BANC D'ÉCOLE AU BANC FÉDÉRAL**

Monsieur le juge Jean-Eudes Dubé, de la Cour fédérale du Canada, a lancé récemment au Palais de Justice à Montréal et au Parlement à Ottawa, un livre intitulé: "**Du banc d'école au banc fédéral**". Il s'agit d'une autobiographie humoristique qui traite de ses années aux études, en politique et en Cour fédérale.

L'honorable Jean-Eudes Dubé a fait une bonne partie de ses études au Nouveau-Brunswick, dont son baccalauréat en droit (U.N.B.). Il est titulaire d'un doctorat en droit (honorifique) de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton.

Il a été élu à la Chambre des Communes à titre de représentant pour les circonscriptions de Restigouche-Madawaska, puis de Restigouche seulement. Président du comité permanent de la Chambre des Communes sur les Affaires extérieures, élu président de l'Association des Parlementaires canadiens de l'OTAN en 1963. Ministre des Affaires des anciens combattants en 1968, ministre des Travaux publics en 1972, juge à la Cour fédérale en 1975 et juge surnuméraire depuis novembre 1991.

Il en a coulé de l'encre sous sa plume! À lire. D'un auteur bien de chez nous. Publié aux Éditions Guérin, Montréal (Tél: (514)842-3481) et (Télec: (514)842-4923). Ce livre devrait être disponible dans nos librairies acadiennes sous peu.

## **UN NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT**

C'est avec regret et compréhension que nous avons dû accepter la résignation de M<sup>e</sup> Luc Desjardins au sein du conseil d'administration et au poste de vice-président. Nous voulons te remercier Luc pour tout le travail que tu as accompli au sein de l'équipe qu'est l'AJEFNB et pour tout le coeur que tu y as mis...

Et c'est avec plaisir que nous vous faisons part que notre nouveau vice-président est maintenant M<sup>e</sup> **Basile Chiasson**. Avec la vitalité et l'énergie de ce dernier, nul doute que même si ce terme sera de courte durée, puisque l'AGA est prévue pour le début juillet, nous savons que M<sup>e</sup> Chiasson en peu de temps peut accomplir beaucoup, beaucoup de choses!

## **QUESTION DE VIE OU DE MORT**

La CLEF.... avez-vous renouvelé votre abonnement? La survie de cette excellente publication dépend de notre collaboration et de notre appui.

Abonnement pour un an: 32,10 \$.

Votre chèque doit être fait à l'ordre de La CLEF et expédié à:

**La CLEF**

327, boul. Saint-Joseph

Hull (Québec) J8Y 3Z1

Téléphone: (819) 776-6533

La rédactrice invite les membres à lui faire part de tous commentaires à :

**Maître Louise B. Somers**

Case postale 789

Saint-Quentin (N.-B.) E0K 1J0

Télécopieur : (506) 235-3323



ASSOCIATION DES  
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# LE BREF

ISSN 0847-3560

40, chemin Masters  
Moncton (N.-B.) E1A 4S1

le 15 mai 1994  
Vol. 6, n° 3

## **ANNOTATIONS AUX RÈGLES DE PROCÉDURE DU NOUVEAU- BRUNSWICK**

Nous désirons informer nos membres qu'il y a encore 24 copies de la publication originale des "Annotations aux Règles de procédure du Nouveau-Brunswick". Le coût d'achat de chaque exemplaire est de 125 \$ plus T.P.S. et les frais de manutention et d'expédition. Il est possible de commander le tout par télécopieur (1-416-298-5094) ou en écrivant à:

Carswell Thompson Professional Publishing  
Customer and Order Services  
1 Corporate Plaza  
2075, chemin Kennedy  
Scarborough (Ontario)  
M1T 3V4

Et il est toujours possible de se procurer la mise à jour de ce livre en communiquant avec le secrétariat général de l'AJEFNB.

### **MADAME LISE BISSONNETTE, CONFÉRENCIÈRE À L'A.G.A.**

Madame Lise Bissonnette, directrice du quotidien montréalais Le Devoir, sera la conférencière lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dans la belle ville de St-Andrews, **le samedi 9 juillet 1994**. À ne pas oublier que notre A.G.A. aura lieu dans le cadre des activités des assises du Barreau du Nouveau-Brunswick. Une pause agréable pour une belle fin de semaine!

## **DE BONNES NOUVELLES DU BARREAU**

Lors de la réunion du Barreau du 21 mars dernier, les deux propositions suivantes furent adoptées:

a) conformément au mandat confié à Maritime Law Book Ltd., le fascicule préliminaire doit dorénavant être publié dans les deux langues officielles;

**NDLR:** Nous venons d'apprendre qu'il semblerait que Maritime Law Book Ltd. a réagi à cette recommandation et que le Barreau a mandaté le comité ci-après de se pencher d'urgence sur cette question.

b) conformément au paragraphe 65 de la *Loi sur l'organisation judiciaire*, le Barreau formera un comité qui aura pour mandat d'examiner les arrêts qui émanent de nos tribunaux et d'identifier ceux destinés pour traduction et publication. Toutefois, aucune date précise n'a été déterminée pour la mise en place de ce comité.

### **COMMON LAW EN FRANÇAIS S.V.P.!**

"La common law dans la francophonie, de Moncton à Yaoundé": c'est le titre d'un excellent article parut dans le National, la revue de l'Association du Barreau Canadien, numéro de mai 1994. Si vous l'avez manqué, faites-en votre lecture de chevet ce soir!

## **RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE LA JUSTICE**

Le conseil d'administration est allé rencontrer l'honorable Edmond P. Blanchard à Fredericton, le 13 mai 1994, comme il le fait chaque année, afin de tenir le ministre informé de nos dossiers et de nous assurer de leur suivi auprès de ce ministère. De nombreux sujets furent abordés.

On y discuta notamment de la réforme qui s'annonce du côté de la justice criminelle et sur l'importance que l'AJEFNB expose ses vues sur les décisions qui devront être prises incessamment.

En ce qui concerne notre dossier sur la *Loi sur les assurances*, le président a vigoureusement argumenté afin que le ministre de la Justice intervienne dans ce dossier au-delà des mémos et bulletins d'interprétation d'usage de sorte que si les compagnies d'assurances ne se conforment pas à l'esprit de la *Loi*, des poursuites soient intentées par le ministère.

### **FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE DE COMMON LAW**

Depuis la dernière réunion du PAJLO, la Fédération a surtout été active dans deux dossiers: la sous-représentation des francophones dans la magistrature et le programme de contestation judiciaire en matière de droits linguistiques. Un mémoire sur la formation linguistique et la nomination des juges a été présenté au ministre fédéral de la Justice. La Fédération collabore aussi avec les éditions Claude Savoie à la publication de la revue La Clef.

## **CAMPAGNE IMPACT**

La campagne de souscription pour la construction d'un nouvel édifice pour l'École de droit de l'Université de Moncton, dont la mise en chantier aura lieu ce printemps, va bon train. Le coût de construction de ce nouvel édifice est évalué à 9 600 000 \$. Environ 85 % du financement provient de subventions gouvernementales. Cela signifie qu'un montant de 1 600 000 \$ doit être recueilli en faisant appel à des dons de sources privées. Des comités de bénévoles enthousiastes ont donc déjà été formés dans plusieurs régions du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Des réunions ont été organisées avec les comités suivants: Fredericton, Edmundston/Grand-Sault, Bathurst, Campbellton/Dalhousie/Saint-Quentin/Kedgwick, St-Jean et Moncton. Les réunions des comités des autres régions du Nouveau-Brunswick et du Canada auront lieu au cours des prochaines semaines.

La période de sollicitation active s'étendra du printemps à l'automne 1994. Lors des premières réceptions, lesquelles ont eu lieu au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, le 18 mai 1994, et au Centre civique Memorial de Campbellton, le 25 mai 1994, Maître Fernand Landry, doyen de l'École de droit, a présenté le projet aux juristes. Il a également profité de l'occasion pour parler de l'École et de ses projets d'avenir. D'autres réceptions similaires auront lieu dans les autres régions au cours du printemps et de l'automne.

La rédactrice invite les lecteurs et lectrices à lui faire part de tous commentaires à l'adresse suivante:

**Maître Louise B. Somers**

Case postale 789

Saint-Quentin (N.-B.)

E0K 1J0

Télécopieur : (506) 235-3323



ASSOCIATION DES  
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

40, chemin Masters  
Moncton (N.-B.) E1A 4S1

# LE BREF

ISSN 0847-3560

le 15 septembre 1994

Vol. 5, n°104

## RÉUNION ANNUELLE À SAINT-ANDREWS : UN MESSAGE?

L'AJEFNB avait décidé de tenir son assemblée annuelle à St-Andrews, le 9 juillet dernier, afin de permettre et espérer qu'il y aurait davantage de juristes francophones qui participeraient aux activités des assises du Barreau du N.-B., Résultat? Défaut de quorum, l'AGA a dû être reportée au 10 septembre 1994, à Moncton.

Faut-il un message plus clair pour indiquer que la rencontre annuelle de St-Andrews n'intéresse pas les francophones et que le Barreau du N.-B. devrait peut-être se pencher sur la question???

## LE JURISTE DE L'ANNÉE ET NOUVEAU PRÉSIDENT M<sup>e</sup> BASILE CHIASSON

Même s'il n'y avait pas quorum à l'AGA tenue à Saint-Andrews, le juriste de l'année 1994 a quand même été consacré en la personne de Me Basile Chiasson (Chiasson & Roy de Bathurst). Me Chiasson, malgré son jeune âge est déjà bien connu et très actif dans la communauté juridique et auprès de ses pairs. Rédacteur des mises à jour du Jurilex du N.-B. et des Annotations aux Règles de procédures du N.-B., Me Chiasson a également publié plusieurs articles notamment dans Le Bulletin des avocats, Revue du droit de l'Université du N.-B., Revue Égalité. Pendant ses études, il fut co-gagnant du tribunal-école avancé, P.A. Landry, en 1982 et fut désigné le meilleur plaideur. Il a plusieurs fois été chargé de cours aux cours

d'admission du Barreau, s'implique constamment dans plusieurs associations et conseils d'administration de sa région et est un membre de l'AJEFNB depuis ses débuts. Bref, il travaille fort, beaucoup et est toujours disposé à consacrer ses talents et son expertise pour faire avancer notre cause. Félicitations Me Chiasson et merci pour vos nombreux accomplissements qui rejaillissent sur toute la communauté juridique.

Me Chiasson a aussi accepté la présidence de l'AJEFNB pour la prochaine année et sera épaulé par l'équipe suivante: M<sup>e</sup> Diane Deschênes de Grand-Sault, M<sup>e</sup> Pierre Roussel d'Edmundston, M<sup>e</sup> Louise Somers de Saint-Quentin, M<sup>e</sup> Denis Boudreau de Tracadie-Sheila, M<sup>e</sup> Honoré Bourque de Shédiac, M<sup>e</sup> Michael Murphy de Saint-Jean, M<sup>e</sup> Paul Bertrand de Fredericton, M<sup>e</sup> Gérard Snow de Moncton, M. Christian Michaud de Moncton, M. le professeur Serge Rousselle de Moncton, M<sup>e</sup> Euclide LeBouthillier de Tracadie-Sheila, M<sup>e</sup> Anne Hébert de Saint-Antoine, ainsi que M<sup>e</sup> Lynne Castonguay, M<sup>e</sup> Maurice Bastarache et M<sup>e</sup> Odette Snow, tous trois de Moncton.

## LES BALLADES DU PRÉSIDENT

Le président Chiasson est très intéressé à rencontrer les membres (et futurs membres) de l'AJEFNB dans leur comté respectif afin de discuter de nos dossiers, nos objectifs et de vous présenter ses priorités. Déjà, il se fera un plaisir de vous accueillir au Club de Golf de Pokemouche le 23 septembre à 10h30 et à Fredericton et à Campbellton dans les semaines suivantes.

## **UNE REQUÊTE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ALLAN ROCK**

Le ministre de la Justice fédéral, l'honorable Allan Rock, demande aux associations provinciales de juristes d'expression française de lui soumettre les noms de candidats ou candidates bilingues aptes à devenir membres de la magistrature. Veut-il s'assurer que les AJEFs ne critiqueront pas ses nominations comme par le passé? À vous maintenant de nous soumettre des noms et surtout, la modestie n'a pas sa place ici!

### **M. LE PROCUREUR FÉDÉRAL, ÊTES-VOUS BILINGUE? M. GOLDBLOOM Y VERRA-T-IL?**

L'AJEFNB a déposé une plainte auprès du Commissaire aux langues officielles au sujet du manque d'offre active de services en français offerts par les avocats contractuels du fédéral. Les échos officieux provenant du ministère de la Justice portent à croire que la plainte suscite une polémique.

Alors, le commissaire Goldbloom a commandé une étude exhaustive portant sur l'utilisation du français dans le système judiciaire canadien. L'AJEFNB appuie l'initiative en organisant un forum de concertation à Edmundston dès la mi-octobre tout en souhaitant que le commissaire y sera.

### **LES DÉPLACEMENTS DU C.A.**

Comme le C.A. a réitéré sa politique de déplacer ses réunions, les prochaines rencontres du conseil se tiendront à **Edmundston** le 15 octobre 1994; à **Moncton** le 10 février 1995 dans le cadre de la réunion mi-hiver du Barreau et l'AGA aura lieu à **Bouctouche** le 17 juin 1995.

### **CAMPAGNE DE RECRUTEMENT**

Vous avez tous reçu notre nouveau bon d'adhésion 1994-1995. Le recrutement

se fera à chaque année dès le début août, peu importe la date de l'AGA.

Postez votre bon dès aujourd'hui sinon votre représentant de comté vous téléphonera chaque semaine. Notre objectif cette année : 250 membres. Vos collègues de bureau sont-ils tous membres? Pourquoi ne pas le noter et le porter à l'ordre du jour de votre prochaine réunion de bureau?

### **L'ENVOLÉE DE CHRISTIAN!**

Christian Michaud, le nouveau représentant de l'Association des étudiants et étudiantes de l'École de droit prend son nouveau mandat à coeur. Un petit oiseau des neiges nous a fait écho de son excellente présentation sur l'AJEFNB, adressée aux étudiants lors de la rentrée universitaire. Des paroles qui ont porté fruits puisque déjà à l'AGA, deux étudiantes de première année, soit **Lynne Poirier** et **Lynn Bradley** de nouvelles membres dont nous tenons à souligner la présence et à les remercier de l'intérêt qu'elles portent déjà à l'AJEFNB. Un bel exemple à suivre...

### **LISE BISSONNETTE A BIEN FAIT SON DEVOIR**

Ceux et celles qui ont brillé par leur absence lors de la tentative d'AGA tenue à St-Andrews, ont raté une opportunité intéressante de rencontrer et entendre madame Lise Bissonnette, directrice du quotidien montréalais, LE DEVOIR.

Quoique l'auditoire était restreint, le tout fut quand même très sympathique et la conférence intitulée 'La souveraineté, dans les relations Québec-Acadie' fut fort enrichissante. **Le texte est disponible alors en nous faisant parvenir votre bon d'adhésion, demandez-nous une copie!**

*La rédactrice invite les membres à lui faire part de tous commentaires à :*

**Maître Louise B. Somers**

Case postale 789

Saint-Quentin (N.-B.) E0K 1J0

Télécopieur : (506) 235-3323



ASSOCIATION DES  
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

40, chemin Masters  
Moncton (N.-B.) E1A 4S1

# LE BREF

ISSN 0847-3560

le 15 novembre 1994

Vol. 6, n<sup>os</sup> 4-5

## *AVEZ-VOUS QUELQUE CHOSE À NOUS DIRE?*

Le représentant de l'AJEFNB au Conseil du Barreau (un siège votant) est **M<sup>e</sup> Euclide LeBouthillier**, président sortant; de son côté, **M<sup>e</sup> Maurice Bastarache** est notre représentant auprès de la division du N.-B. de l'ABC; **M<sup>e</sup> Gérard Snow** représente l'Association au comité de la SAANB sur l'égalité linguistique; pour l'organisation judiciaire, le **professeur Serge Rousselle** s'en charge, alors que **M<sup>e</sup> Michael J. Murphy** voit à l'avancement du dossier sur la nomination des juges; le président-auteur **M<sup>e</sup> Basile Chiasson** s'acharne à la rédaction des ouvrages de référence, pendant que **M<sup>e</sup> Paul A. Bertrand** et le vice-président, **M<sup>e</sup> Honoré J. Bourque**, consacrent respectivement leurs énergies aux dossiers des assurances et de l'immobilier. En outre, **M<sup>e</sup> Euclide LeBouthillier** suit le dossier sur la publication des arrêts et assure la compilation des positions et lignes de conduite de l'Association.

Si ces sujets vous tiennent autant à coeur qu'à nous, si vous voulez y apporter votre contribution, exprimer vos opinions, soulever des questions, communiquez avec les responsables. À l'AJEF....ça bouge!

## *UNE TABLE RONDE POUR LE BÉNÉFICE DE M. GOLDBLOOM*

Le Commissaire aux langues officielles du Canada, M. Victor Goldbloom, effectue présentement une étude pan-canadienne sur l'utilisation du français dans les systèmes judiciaires du pays.

Cette étude fait suite à notre plainte déposée au Commissariat au début février 1994, par laquelle nous dénonçons la situation des procureurs contractuels unilingues qui représentent la Couronne fédérale dans des poursuites contre des justiciables francophones du N.-B.

L'AJEFNB a donc profité de son passage à Edmundston à la mi-octobre afin d'organiser une table ronde portant sur cette question, réunissant **Mme Lise Ouellette**, présidente de la SAANB, ainsi que **M<sup>es</sup> Honoré Bourque, Maurice F. Bourque, Lucie Lavigne et Euclide LeBouthillier**. Ils ont dressé un portrait fidèle de l'utilisation du français dans le système judiciaire au Nouveau-Brunswick.

Le conseiller juridique principal de M. Goldbloom, **Me Richard Tardif** ainsi que **Me Richard Goreham**, consultant affecté à l'étude, étaient présents afin de transmettre le message des participants au Commissaire. M. Goldbloom profitera aussi du reportage le plus fidèle, c'est-à-dire une copie de l'enregistrement vidéo de la table ronde offerte par la télévision communautaire Cable 10 d'Edmundston.

## *LES BIENFAITS DE L'AIR VIF DU NORD*

Sur les seize membres du C.A., quinze ont assisté à la réunion du 15 octobre, à Edmundston. La preuve qu'on peut se déplacer non seulement du nord au sud... mais également du sud au nord! De quoi faire réfléchir les organisateurs de la rencontre annuelle de St-Andrews...

## **DES BÉNÉVOLES DE BONNE VOLONTÉ**

À l'AGA tenue le 10 septembre 1994, nous avons été ravis d'entendre M<sup>e</sup> **André Lupien** et Mad. **Annie Daneault** se porter volontaires pour participer à nos comités. Un petit coup de vitalité pour le nouveau conseil. Merci à ces personnes qui se dévouent. Et s'il y a d'autres membres qui aimeraient se porter volontaires... ne freinez pas cet élan de coeur, communiquez avec votre représentant régional ou le responsable du dossier qui vous intéresse.

### **L'AFFAIRE VAILLANCOURT**

Il semble être impossible, au Nouveau-Brunswick, d'acheter une automobile exclusivement en français. C'est ce dont s'est rendu compte Dr Rosaire Vaillancourt lorsqu'il a tenté d'obtenir un contrat d'achat d'automobile en français. Bien que plusieurs concessionnaires aient prétendu qu'il exista des contrats rédigés dans cette langue, jusqu'à présent, personne n'a pu en dénicher.

L'AJEFNB, à sa dernière réunion, a décidé de prendre en main le dossier, jugeant que lorsqu'une personne fait une opération aussi importante que l'achat d'une automobile, elle devrait pouvoir le faire dans sa langue. M<sup>e</sup> **Anne M. Hébert** de Saint-Antoine et M<sup>e</sup> **Pierre F. Roussel** d'Edmundston seront responsables de ce dossier.

### **PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La prochaine rencontre du conseil d'administration n'aura pas lieu à Moncton le février 1995 comme prévu à l'origine. Toujours dans l'esprit de faire la rotation et d'alterner les lieux de rencontres, le conseil d'administration a décidé de tenir cette réunion à Bathurst, le 25 février 1995.

Si des juristes de la région souhaitent se joindre à nous, il nous fera plaisir de les accueillir à notre table.

## **COMITÉ DE L'IMMOBILIER : VA-T-ON ENFIN POUVOIR ACHETER DANS NOTRE LANGUE?**

Ce comité est composé de M<sup>e</sup> **Honoré J. Bourque** et de M<sup>e</sup> **André Lupien**. L'Association des agents des immeubles du N.-B. inc. nous informe qu'elle est en train de mettre la touche finale à un projet de loi privé. Une copie est attendue sous peu.

À partir de ce projet, le comité fera des recommandations tout en gardant à l'esprit son mandat qui est de s'assurer que des conventions de vente ou des formules d'inscription en format bilingue, sur le même document, soient mises à la disposition des différentes agences d'immeubles du N.-B.

### **MISE À JOUR DES ANNOTATIONS AUX RÈGLES DE PROCÉDURE**

Avez-vous eu l'occasion de feuilleter cet ouvrage? Savez-vous à quel point il peut vous être précieux? Cet ouvrage figure-t-il dans la bibliothèque du Barreau de votre comté?

La mise à jour couvre les volumes 79 à 135 du Recueil des arrêts du N.-B. pour la période allant de janvier 1988 à décembre 1993. Pour commander, adressez-vous au secrétariat de l'AJEFNB. Et vous contribuerez en même temps au financement de votre Association.

### **ERREUR DE NUMÉROTATION**

Veillez noter que les numéros du *Bref* pour 1994 forment le volume 6 et non 5. Ainsi, la numérotation aurait dû commencer à neuf en janvier dernier. Désolés!

*La rédactrice invite les membres à lui faire part de tous commentaires à :*

**Maître Louise B. Somers**

Case postale 789,

Saint-Quentin (N.-B.) EOK 1J0

Télécopieur : (506) 235-3323